

HOMME : LES BASES REMISES A LA PAGE

PUBLIC VISÉ :

Professionnels du secteur de la Coiffure, Artisan (e), salarié(e)

NATURE DE L'ACTION

Action d'adaptation et de développement des compétences

PRÉ REQUIS CONSEILLÉS

CAP Coiffure ou expérience équivalente

OBJECTIFS

A l'issue de la formation, les stagiaires sauront capable d'effectuer les techniques de coupe homme et de les moderniser

METHODE PÉDAGOGIQUES

Formation en présentiel dans un salon de coiffur

DOCUMENT PEDAGOGIQUE DU FORMATEUR

Support de cours des réalisations

MATERIEL NECESSAIRE

Tout le matériel de coiffure, travail sur tête malléable

FORMATEUR

Olivier Abat / Florian Nou

SUIVI ET ÉVALUATION

Attestations de présence

DUREE / DATES / HORAIRES

04 avril 2022

1 jour - 7 heures

De 9h00 à 12h30 - 13H30 à 17H00

DATE LIMITE RECEPTION

DOSSIERS INSCRIPTION

04 mars 2022

DATE CONFIRMATION INSCRIPTION

J - 5

LIEU

Maison de l'Artisan Perpignan

COUT DE LA FORMATION (par personne)

280 € non assujetti à la TVA

NOMBRE PARTICIPANTS

Maximum 10 personnes

PROGRAMME :

Matin

Accueil des stagiaires

Présentation et objectifs de la journée

Démonstration de 2 coupes

Mise en pratique par les stagiaires

Après midi

Diagnostic

Mise en situation

Réalisation par le stagiaire de 2 coupes

Debriefing

Questions / réponses

Nos formations sont accessibles à tous.

L'accès à nos formations peut être initié, soit par l'employeur, soit par le salarié avec l'accord de l'employeur, soit à l'initiative propre du salarié. Votre CPF est mobilisable pour certaines de nos formations. Le signe « CPF » apparaît alors sur lesdites formations.

Nous compensons le handicap en formation en apportant des réponses individualisées et adaptées afin de rendre la prestation de formation « accessible » aux personnes handicapées. Notre référent Handicap est à votre disposition et procèdera à l'adaptation des cursus, des méthodes et des outils pédagogiques pour répondre à chaque situation particulière.